

Un budget 2018 prudent et rationnel

Le budget 2018, se veut prudent en fonctionnement et rationnel en investissement. Les profondes modifications du budget 2017 sont maintenant mesurées et maîtrisées (voir TU 160).

Respecter nos engagements

Pas de hausse d'impôts, priorité à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, poursuivre les investissements... Grâce au bon résultat de l'exercice précédent, le budget 2018 permet d'envisager des réalisations structurantes pour notre commune : programmes de constructions de logements, toilettes publiques, vidéo protection, travaux dans les écoles, étude d'une résidence seniors, restauration de l'Hôtel Dieu, travaux de voirie, fibre optique...

Un effort tout particulier est porté au renouvellement du matériel des équipes afin de garantir des services publics de qualité.

Depuis quelques années, la municipalité a pris des engagements forts pour la ville : continuer la politique de désendettement et financer l'investissement sur fonds propres en évitant le recours à l'emprunt.

Ainsi, dans la continuité du travail engagé depuis 2014, l'année 2018 sera l'occasion de confirmer la gestion sérieuse et exigeante en fixant des objectifs clairs afin de consolider la maîtrise de nos dépenses, gérer le plus précisément possible nos recettes et garantir les principes qui gouvernent l'action municipale : **améliorer la qualité de vie des habitants de la commune et financer de nouveaux projets dans tous les domaines.**

Budget 2018 : les recettes

DE FONCTIONNEMENT

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ ET SERVICES À LA POPULATION

7 110 649 €

FAMILLES

Modes d'accueil, scolaire, péricoleire, sport et jeunesse

1 888 659 €

CULTURE 88 636 €

ACTION ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT

68 600 €

SOCIAL, SANTÉ ET LOGEMENT

254 430 €

D'INVESTISSEMENT

DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES

1 388 000 €

VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT ET RÉSULTATS 2017 REPORTÉ

1 011 194 €

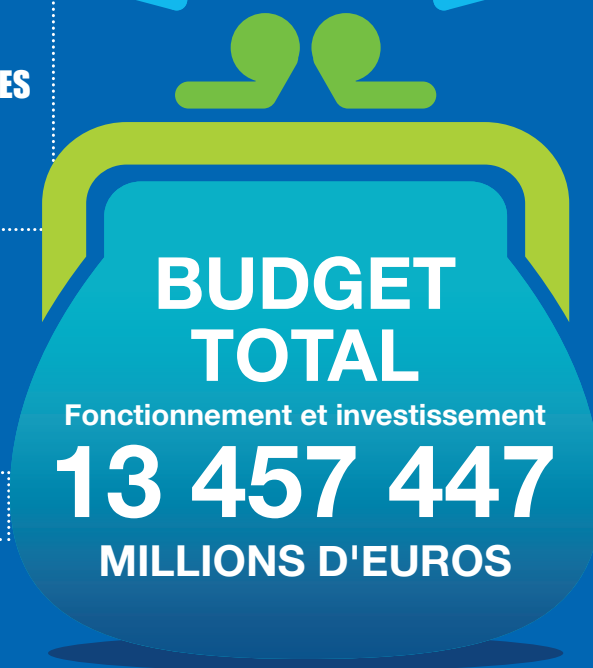
EMPRUNTS ET DETTES

635 000 €

MAIS AUSSI...

1 012 279 €

Produits de cession : 260 545 €
Opération de transfert : 500 000 €
Subventions d'investissement : 251 734 €



TAXE D'HABITATION :

En 2020, 92% des foyers fiscaux de Beaufort-en-Anjou seront exonérés de la taxe d'habitation*.

La ville devra être vigilante sur la compensation octroyée par l'Etat et ses modalités d'application.

Malgré ces incertitudes, les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux considérant que le contribuable, pour cet exercice, n'a pas à supporter le désengagement de l'État.

Budget 2018 : les dépenses

DE FONCTIONNEMENT

GÉRER LE QUOTIDIEN

9,411 M€

(9 410 974 €)

dont :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA COLLECTIVITÉ ET SERVICES À LA POPULATION

Opérations d'état-civil, animations dans la ville, charge du personnel...

3 496 102 €



FAMILLES

Modes d'accueil, scolaire, péricolaire, sport, jeunesse...

3 903 814 €



CULTURE

Bibliothèque, musée, action et patrimoine culturel...

706 369 €



SOCIAL, SANTÉ ET LOGEMENT

356 927 €



ACTION ÉCONOMIQUE, AMÉNAGEMENT ET SÉCURITÉ

Marché, interventions économiques, salubrité publique, environnement...

947 762 €

ET POUR VOUS ?

Les taux des taxes d'habitation et du foncier bâti ne changent pas. Seule la taxe sur le foncier non bâti présentera une légère variation, dans les mêmes conditions qu'en 2017, compte tenu du lissage des taux en cours sur une période de 12 années (cf. TU 160).

> Taxe d'habitation : 12,26 %

> Taxe foncier bâti : 22,72 %

D'INVESTISSEMENT

S'ÉQUIPER POUR DURER

4,046 M€

(4 046 473 €)

dont :



MATÉRIEL DES SERVICES

Équipement informatique, tondeuse, chariot élévateur...

178 166,06 €



TRAVAUX SCOLAIRES

Développement numérique dans les écoles, réfection de toiture, démolition de préfabriqué...

525 287,29 €



CULTURE

Entretien patrimoine "Halles et Hôtel-Dieu" Couverture de l'église...

137 835 €



AMÉNAGEMENT, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Vidéo protection, équipement police municipale, écoparc, wc, renforcement de garde-corps...

1 329 828,24 €



SOCIAL, SANTÉ ET LOGEMENT

Cabanons de jardin, équipement et travaux de logement...

752 106,41 €

MAIS AUSSI...

1 123 250 €

► Remboursement des emprunts : 1 023 250 €
Opération d'ordre : 100 000 €



2018, quelques grands projets :

- Elaboration d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme,
- Programmes de constructions en Centre-Ville,
- Planification de rénovation de la voirie,
- Création d'un Ecoparc au bord du Couason,
- Réalisation de toilettes publiques,
- Déploiement de la vidéo protection (première tranche),
- Création d'un logement de trois colocations,
- Etude d'une résidence Seniors,
- Poursuite de l'équipement numérique dans les écoles,
- Restauration de l'Hôtel Dieu,
- La fibre optique...

205 € par habitant

CHARGES DE PERSONNEL

À titre indicatif, il convient de prendre en considération que les charges de personnel ne représentent que 32,78% des dépenses de fonctionnement contre 50,84% pour les communes de même strate, soit **205€ par habitant** pour Beaufort-en-Anjou contre 525€ par habitant pour les communes de même strate démographique.

(Source DGCL 2016).